

Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration

Le 6 décembre 2020 – 14 h 00 à 16 h 30

WebEx

Participants : Mel Norton (président du conseil), Haley Flaro (vice-présidente du conseil), Donna McNeill, Gaëtan Guérette, Mike MacMullin, Lucien Sonier, Julie Marr, Tina Soucy, James Stanley et Douglas Jones.

Membres du personnel présents : Susan Layton et Monica Mallaley.

1. Adoption de l'ordre du jour

Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :

L'ordre du jour de la réunion du conseil du 6 décembre 2020 soit adopté tel qu'il a été présenté.

2. Moment de sécurité

Les membres du conseil discutent de l'importance d'avoir un bloc-piles supplémentaire pour charger les téléphones cellulaires en cas de panne d'électricité.

3. Déclaration de conflits d'intérêts

Le président du conseil demande aux membres du conseil qui ont des conflits d'intérêts découlant de l'ordre du jour de la réunion, et le cas échéant, de déclarer ces conflits. Aucun conflit n'est déclaré.

4. Séance à huis clos

Une séance à huis clos a lieu, et deux motions sont adoptées :

Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu :

Qu'en 2021, il y ait une séance de formation sur les communications entre le conseil et la direction, avec le conseil d'administration et le président et chef de la direction. Ce point sera porté à la prochaine réunion du Comité de gouvernance.

Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :

Le Comité des ressources humaines et de la rémunération prépare un résumé écrit décrivant la conversation qui a eu lieu à la réunion du Comité des ressources humaines et de la rémunération plus tôt aujourd'hui.

5. Adoption de procès-verbaux

Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :

Le procès-verbal de la réunion du conseil du 13 octobre 2020 soit approuvé tel qu'il a été rédigé.

Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :

Le procès-verbal de la réunion du 5 octobre 2020 et le procès-verbal de la réunion du 28 octobre 2020 soient conservés comme privés et confidentiels.

6. Résolutions en bloc

Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :

Le point 6a – Politique 37-110 – Salaire pour l’ensemble des activités économiques au Nouveau-Brunswick et le point 6b – Politique 24-001 – Philosophie de la santé et de la sécurité au travail soient approuvés tels qu’ils ont été présentés.

7. Rapport du président du conseil

a. Mise à jour sur le plan de travail du conseil de 2020

Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :

Le plan de travail du conseil de 2020 soit reçu et déposé à titre de renseignement.

b. Ébauche du plan de travail du conseil pour 2021

Le conseil examine l’ébauche du plan de travail du conseil pour 2021 et on demande que le point « Examiner le plan stratégique » en vertu de la section 1.0 soit remplacé par « Examiner et approuver au besoin ».

Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :

L’ébauche du plan de travail du conseil pour 2021 soit approuvée avec la modification susmentionnée.

c. Calendrier proposé des réunions du conseil et des comités pour 2021

Le président du conseil passe en revue l’ébauche du calendrier des réunions du conseil et des comités pour 2021, et le conseil demande que les réunions du conseil de 2021 se déroulent sur deux demi-journées (l’après-midi d’un jour et le matin du lendemain), au lieu d’une seule demi-journée.

Le conseil demande également que des réunions du Comité d’examen des accidents mortels soient ajoutées, et on décide que les attributions du Comité seront revues à la réunion du Comité de gouvernance en février, que les membres du Comité seront désignés et que le calendrier des réunions du conseil et des comités pour 2021 sera ensuite mis à jour.

Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :

Le calendrier proposé des réunions du conseil et des comités pour 2021 soit approuvé avec les modifications susmentionnées.

d. Réunion avec le ministre Holder

Le président du conseil demande aux membres du conseil les points à inscrire à l’ordre du jour de la prochaine réunion avec le ministre, et les points suivants sont signalés :

- Les recettes des amendes provenant des affaires judiciaires
- L’éducation en matière de sécurité dans les écoles secondaires
- Une mise à jour sur les questions liées à la COVID-19, traitées par le Services de prévention de Travail sécuritaire NB, y compris les inspections; l’examen et l’approbation des plans opérationnels; les demandes de renseignements des employeurs
- Les priorités du ministre par rapport aux prestations des travailleurs blessés et aux questions relatives aux employeurs au cours de l’année prochaine
- Le calendrier de l’examen législatif, selon les recommandations du *Rapport du Groupe de travail*

La secrétaire générale fournira l’ordre du jour au Cabinet du ministre.

8. Rapport du président et chef de la direction

Le président et chef de la direction donne un aperçu de son rapport, qui comprend des faits saillants de chaque secteur de l'organisme.

Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :

Le rapport du chef de la direction soit reçu et déposé à titre de renseignement.

9. Mise à jour du Comité de gouvernance

a. Mise à jour sur le projet du Chapman Group

La présidente du Comité de gouvernance présente une mise à jour sur le projet du Chapman Group et indique que les prochaines étapes comprennent l'examen de séances de perfectionnement professionnel de base pour le conseil à la prochaine réunion du Comité de gouvernance.

b. Prochaines étapes de l'évaluation des comités et des présidents de comités

La présidente du Comité de gouvernance déclare que la secrétaire générale a rencontré les présidents des comités pour examiner leurs résultats et que ces renseignements seront transmis à chaque comité pour une discussion et déterminer les prochaines étapes.

c. Mise à jour sur les postes vacants au sein du conseil

La présidente du Comité de gouvernance indique que les entrevues pour le poste vacant de représentant des employeurs sont prévues le 21 décembre 2020 avec le Chapman Group.

Les postes de vice-président du conseil et de représentant des travailleurs ont été affichés, et la date limite de candidature est le 21 décembre 2020. Les entrevues auront lieu au cours de la nouvelle année.

Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :

La mise à jour du Comité de gouvernance (points a, b et c) soit reçue et déposée à titre de renseignement.

10. Mise à jour du Comité des ressources humaines et de la rémunération

a. Attributions du Comité des ressources humaines et de la rémunération

La présidente du Comité des ressources humaines et de la rémunération demande que les attributions soient renvoyées au Comité pour examen à sa prochaine réunion.

b. Mise à jour sur les négociations collectives et la stratégie connexe

La présidente du Comité des ressources humaines et de la rémunération présente une mise à jour sur les négociations collectives et la stratégie connexe.

c. Questionnaire auprès des employés sur le travail à partir de la maison

La présidente du Comité des ressources humaines et de la rémunération donne un aperçu des résultats du questionnaire sur le travail à partir de la maison.

Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :

La mise à jour du Comité des ressources humaines et de la rémunération (points a, b et c) soit reçue et déposée à titre de renseignement.

11. Mise à jour du Comité de vérification

Le président du Comité de vérification donne un aperçu de son rapport au conseil.

Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :

Le point 11a – Rapport sur la cybersécurité du troisième trimestre, le point 11b – Mise à jour sur la gestion des risques de l’entreprise, le point 11d – Rapport sur le plan de travail 2020 de la Vérification interne, le point 11e – Mise à jour de la direction sur les recommandations de la Vérification interne et le point 11f – Rapport de la Vérification interne sur le processus de planification annuelle soient reçus et déposés à titre de renseignement.

Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :

Le point 11c – Plan de vérification externe 2020 et le point 11g – Plan annuel proposé pour la Vérification interne de 2021 soient approuvés tels qu’ils ont été présentés.

12. Mise à jour financière au troisième trimestre et au 31 octobre 2020

Le président et chef de la direction présente la mise à jour financière et indique qu’en date du 31 octobre 2020, Travail sécuritaire NB était capitalisé à 105 %. Il déclare également que le passif est à la baisse et que les actuaire travaillent aux rajustements de fin d’exercice, qui ne seront pas confirmés de façon définitive avant février ou mars 2021.

13. Politique 45-002 – Gestion de la continuité des opérations

La Politique 45-002 – Gestion de la continuité des opérations a été modifiée afin de la rendre conforme aux normes de rédaction et de présentation de l’organisme.

À la suite de consultations internes, une dernière section a été ajoutée pour définir les responsabilités et les rôles individuels des employés et des services de Travail sécuritaire NB en ce qui concerne le programme de continuité des opérations de l’organisme. De même, les critères clés du programme de continuité des opérations de Travail sécuritaire NB ont été reformulés pour tenir compte des intervenants sur les lieux et réorganisés de façon à ce que la santé et la sécurité des employés et des intervenants figurent comme la première priorité de la planification de la continuité des opérations. Plusieurs nouvelles définitions ont été ajoutées sur l’avis de la Gestion des risques de l’entreprise, ainsi que pour clarifier la terminologie utilisée dans l’ensemble du document.

Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :

Le conseil approuve la version proposée de la Politique 45-002 – Gestion de la continuité des opérations, diffusion 3, en vigueur le 26 novembre 2020, et révoque la Politique 45-002 – Gestion de la continuité des opérations, diffusion 2.

14. Affaires nouvelles

a. Demande de la section locale 1866 du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) d’ajouter environ 28 postes à l’unité de négociation

Le président et chef de la direction indique qu’un avis a été reçu de la Commission du travail et de l’emploi du Nouveau-Brunswick, selon lequel une demande a été reçue de la section locale 1866 du SCFP pour ajouter environ 28 postes à l’unité de négociation.

Les employés touchés et la direction doivent répondre à la Commission d’ici le 18 décembre 2020, et la Commission prendra alors sa décision.

b. Demande de réunion avec un groupe d'employeurs

La secrétaire générale fera un suivi avec Tina Soucy pour obtenir les détails de cette demande.

15. Ajournement

Motion d'ajournement.

La réunion est levée à 17 h 00.